

POLITIQUE DE L'EAU

Objectif

La **Politique de l'eau** d'ACCIONA définit le cadre de la gestion des ressources hydriques et marines. Cette Politique établit les principes de conduite professionnelle responsable qui guident la diligence raisonnable en matière de consommation, de prélèvements et de rejets dans l'eau.

ACCIONA reconnaît que l'eau est une ressource naturelle limitée, irremplaçable et essentielle, qui nécessite des outils garantissant sa quantité, sa disponibilité et sa qualité à long terme. L'Organisation contribue à l'accès universel et équitable à l'eau potable et à l'assainissement, en reconnaissant que l'eau est un droit humain fondamental, notamment au sein des communautés locales les plus vulnérables et les plus touchées par le stress hydrique.

La Politique de l'eau de l'Organisation est élaborée sur la base des principaux accords et conventions internationaux qui encouragent la protection et la conservation de l'eau, contribuant aux engagements du Cadre mondial de Kunming-Montréal sur la biodiversité, du Pacte mondial des Nations unies et à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Portée

Cette politique est accessible au public et s'applique à toutes les entreprises dans lesquelles ACCIONA détient une participation majoritaire, exerce un contrôle ou a une responsabilité de gestion, quelle que soit leur situation géographique, ainsi qu'aux administrateurs et aux professionnels de l'Organisation, quelle que soit leur fonction.

Dans les entreprises dans lesquelles ACCIONA a une participation et dont elle n'est pas responsable de la gestion, les représentants de l'Organisation au sein des organes de direction et de gestion seront chargés de promouvoir l'adoption de cette politique.

ACCIONA encourage, autant que son influence le permet, l'adoption des principes contenus dans cette politique par ses fournisseurs, entrepreneurs, collaborateurs, clients, communautés concernées et autres parties prenantes.

Les politiques d'entreprise sont destinées à être appliquées à toutes les sociétés du groupe. Cependant, elles ne s'appliqueront pas aux sociétés, juridictions et/ou situations où les politiques ou certaines de leurs dispositions sont incompatibles avec le cadre réglementaire local applicable.

Principes

La Politique de l'eau repose sur les principes suivants :

- **Respect réglementaire** - ACCIONA respecte rigoureusement les réglementations environnementales en vigueur, tout en promouvant et en soutenant le développement de nouveaux cadres réglementaires et de normes internationales qui renforcent les modèles de développement plus durables.
- **Prévention des dommages** - ACCIONA s'engage à prévenir et à éviter les effets négatifs sur l'environnement aquatique causés par la pollution, l'utilisation de produits chimiques, de substances préoccupantes ou très préoccupantes, ou la surexploitation de la ressource dans le cadre de ses activités, même dans des lieux dépourvus de cadre réglementaire.

POLITIQUE DE L'EAU

- **Préservation et conservation** - Grâce à ses solutions de purification et de traitement de l'eau potable, ACCIONA contribue activement à la conservation et à la réhabilitation des ressources en eau, en favorisant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement au sein des communautés locales où elle exerce ses activités.
- **Impact positif** - Consciente de la nécessité d'augmenter la quantité et la qualité des ressources en eau, notamment dans les zones où le stress hydrique est élevé, ACCIONA défend un modèle qui dépasse l'atténuation des impacts négatifs. Cette approche est appliquée tout au long du cycle de vie des projets, dans le but de créer un impact positif que nous qualifions de régénératif.

Réexamen et approbation de la politique

La présente Politique fait l'objet d'une révision à intervalles d'au moins cinq ans, afin d'être en phase avec les objectifs stratégiques de l'Organisation et, en toute circonstance, afin de tenir compte des changements législatifs et réglementaires.

La Politique de l'eau fait partie du « Livre blanc des politiques » d'ACCIONA, disponible sur le site web de l'entreprise et l'intranet de l'Organisation. Il est accessible dans les principales langues¹ des pays dans lesquels ACCIONA exerce ses activités, en vue de faciliter sa consultation par les principaux acteurs concernés.